

alors que la dette financière nette (Dette financière moins Valeurs mobilières de placement moins Disponibilités) passe de 87 914 K€ à 69 291 K€.

Le ratio Dette financière nette sur capitaux propres s'améliore ainsi très sensiblement ; il passe de 88,58 % au 30 juin 2003 à 62,50 % au 30 juin 2004.

La part des immobilisations corporelles dans l'actif immobilisé passe de 39,42 % à 45,25 %, alors que ce dernier reste stable (-0,43 %) à 97 946 K€. De même, la part des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition diminue et passe de 58,09 % à 52,63 %.

Le groupe a par ailleurs décidé de passer progressivement de la location-financement à l'achat en propre pour son matériel d'exploitation, hors cas spécifiques.

Enfin, le besoin en fonds de roulement a augmenté moins vite que précédemment ; l'augmentation du BFR a été de 23 025 K€ au premier semestre 2004 contre 29 030 K€ au premier semestre 2003.

Les comptes d'Onet S.A.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 13 969 K€ contre 12 441 K€ au 30 juin 2003, en progression de 12,28 % ; il comprend essentiellement les prestations et redevances facturées aux filiales.

Le bénéfice net ressort à 9 204 K€ contre 8 966 K€ au 30 juin 2003.

Il comprend 6 958 K€ de dividendes perçus sur les résultats des filiales françaises de l'exercice précédent.

Les perspectives de l'exercice 2004.

Pour l'exercice en cours, la progression du chiffre d'affaires sera sans doute légèrement inférieure à celle constatée au premier semestre 2004, du fait d'un certain ralentissement de l'activité, attendu au cours du dernier trimestre. Elle devrait se situer un peu au-dessus de 5 %.

La progression du résultat d'exploitation obtenue au cours du premier semestre 2004 ne pourra être maintenue au second, du fait notamment des impacts attendus de pertes d'allègements de charges sociales. Néanmoins, le résultat de l'exercice en cours sera supérieur à celui de 2003.

Pour la division Propreté multiservices, le choc salarial important de juillet (processus de convergence des SMIC, jours fériés, ...) peut laisser attendre à une contraction des marges au cours du second semestre. Il n'y aura néanmoins pas de rupture par rapport à la dynamique constatée sur les six premiers mois de l'année.

Dans le secteur de la Division Technologies en Milieux Extrêmes, les importantes consultations en cours laissent pressentir une poursuite du développement de notre activité sur la fin de l'année et l'intégralité de l'année 2005.

Dans la division Prévention et Sécurité, la confirmation de la performance de l'approche globale, qui intègre tous les métiers de la sécurité et notamment la sécurité électronique et la prestation humaine de sécurité incendie, laisse présager une performance conforme à nos objectifs.

L'offre globale portée par notre division Interim et recrutement auprès des directions de ressources humaines et la croissance de nos parts de marchés dans les accords nationaux nous permettent d'envisager un fin d'exercice conforme à nos objectifs.

Les premiers effets des restructurations en cours produisent les résultats escomptés sur nos filiales européennes. Certaines (comme Onet Belgium) étant en avance sur leur tableau de marché, s'acheminent vers un résultat à l'équilibre pour cet exercice.

Les divisions du groupe poursuivent la mise en œuvre d'un système de management Qualité/Sécurité/Environnement. Après l'obtention des certifications en qualité (ISO 9001, norme service NF) ou en sécurité (MASE, UIC, GEHSE), la certification ISO 14001 est l'objectif de 2005 pour nos sociétés les plus concernées.

Enfin, le groupe continue activement son projet transversal « Normes IFRS » qui aboutira à la première mise en place de ces normes en janvier 2005.

III. — Rapport des commissaires aux comptes.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés, présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société Onet, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du directeur de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires

consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de cette période.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Marseille, le 19 octobre 2004.

Les commissaires aux comptes :

ALAIN L. GENOT ;

Ernst & Young Audit :
CHRISTINE BLANC-PATIN.

76595

L'OREAL

Société anonyme au capital de 135 212 432 €.

Siège social : 14, rue Royale, 75008 Paris.

632 012 100 R.C.S. Paris.

Chiffre d'affaires consolidé du groupe L'Oréal à fin septembre 2004. (En millions d'euros.)

	2004	2003
Premier trimestre :		
Cosmétique	3 671,2	3 609,2
Dermatologie	56,6	70,8
Autres	6,1	3,6
Total premier trimestre	3 733,9	3 683,6
Deuxième trimestre :		
Cosmétique	3 583,1	3 381,7
Dermatologie	74,6	68,2
Autres	5,2	3,3
Total deuxième trimestre	3 662,9	3 453,2
Premier semestre :		
Cosmétique	7 254,3	6 990,9
Dermatologie	131,2	139,0
Autres	11,3	6,9
Total premier semestre	7 396,8	7 136,8
Troisième trimestre :		
Cosmétique	3 451,8	3 328,2
Dermatologie	76,5	72,7
Autres	5,7	6,3
Total troisième trimestre	3 534,0	3 407,2
9 mois :		
Cosmétique	10 706,1	10 319,1
Dermatologie	207,7	211,7
Autres	17,0	13,2
Total 9 mois	10 930,8	10 544,0

1. La croissance du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal à fin septembre 2004 en données consolidées est de + 3,7 %.

Les effets monétaires ont eu un impact négatif de - 3,2 %.

Les effets nets de changement de structure ont été de + 0,5 %.

A données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe L'Oréal est de + 6,4 %.

2. L'évolution du chiffre d'affaires « Cosmétique » est de + 3,8 % à données consolidées et de + 6,4 % à données comparables.

3. Le chiffre d'affaires consolidé est calculé avec les cours moyens de fin de période retenus pour l'établissement des comptes à cette date.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent la somme des ventes faites à des tiers par L'Oréal et ses filiales françaises et étrangères.

76703